



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
 attentive aux personnes*

Municipalité Saint-Paulin
 2873, rue Laflèche
 Saint-Paulin (Québec)

J0K 3G0

Téléphone : (819) 268-2026 / télécopieur : 268-2890

Courriel : reception@saint-paulin.ca

Saint-Paulin, le 7 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Conformément aux modifications apportées à l'article 176.2.2 du Code municipal en vertu de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, sanctionnée le 16 juin 2017, je viens aujourd'hui faire rapport aux citoyens de la municipalité des faits saillants du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Le rapport financier consolidé a été déposé lors de la séance du 7 juillet 2021. Ce document était accompagné du rapport de l'auditeur de la firme Stéphane Bérard CPA inc., comptables professionnels agréés.

Voici les résultats de l'exercice financier consolidé 2020.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

REVENUS

Taxes	1 993 820 \$
Compensation tenant lieu de taxes	39 420 \$
Transferts	931 413 \$
Services rendus	182 174 \$
Imposition de droits	36 436 \$
Amendes et pénalités	9 511 \$
Intérêts	15 824 \$
Autres revenus	31 160 \$
Total des revenus de fonctionnement	3 239 758 \$

INVESTISSEMENTS

Revenus de transferts	97 088 \$
Total des revenus d'investissements	97 088 \$
Total des revenus	3 336 846 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	490 077 \$
Sécurité publique	262 077 \$
Transport	673 510 \$
Hygiène du milieu	748 146 \$
Santé et bien-être	82 080 \$
Aménagement, urbanisme et développement	99 134 \$
Loisirs et culture	192 494 \$
Frais de financement	204 359 \$
Total des charges	2 751 877 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	584 969 \$
Revenus d'investissements	(97 088) \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation	487 881 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent de fonctionnement avant conciliation	487 881 \$
Amortissement de l'exercice	820 894 \$
Perte sur cession	1 206 \$
Coût des propriétés vendues	4 205 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(1 376 843) \$
Activités d'investissements	(96 845) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté	354 349 \$
Réserves financières et fonds réservés	(10 319) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 719 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	224 247 \$

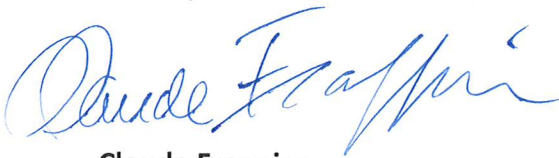
En ce qui concerne le taux global de taxation, le rapport indique que celui-ci est établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale.

« Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 de la Municipalité de Saint-Paulin. Ce taux a été établi par la direction de la Municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.i de la Loi sur la fiscalité municipale. »

ÉTAT DU SURPLUS ET DES RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Surplus non affecté	52 378 \$
Solde disponible du fonds de roulement	174 077 \$
Surplus affecté à l'exercice financier 2021	339 375 \$

Conformément à la loi, le présent document sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité, via l'AJout municipal, et publié sur le site Internet de la municipalité.



**Claude Frappier,
Maire**